



B. 30. 23. 1
- HUTU-OPPOS: DTE
- CH 20
- 1956

Cabinet
du
Porte-Parole

23 mai 1996

COMMUNIQUE N°52

1. Le CNDD tient à remettre à sa juste place l'ommission de Reuter du 16 mai courant à 18 h 40 qui, dans sa version française 960516F00461, retire le Maréchal Sese Seko MOBUTU, Président de la République du Zaïre, de la citation du Président du CNDD Son Excellence Léonard NYANGOMA, dont la vraie version est: **"Rome pourrait accueillir ces pourparlers parrainés par un conseil des sages constitué autour de leurs Excellences les Présidents NYERERE et MOBUTU"**.

2. Le CNDD souligne que le Zaïre s'avère incontournable dans la résolution du conflit burundais. En effet, il faut garder à l'esprit que le Zaïre héberge plus de 400 000 réfugiés burundais avec tout ce que cela implique notamment la dévastation de l'économie et de l'écologie de la province du Kivu déjà surpeuplée.

3. Qui plus est, l'immense majorité des dirigeants du FRODEBU, le Front pour la Démocratie au Burundi ainsi que ceux des autres partis démocrates, ont trouvé refuge au Zaïre. Et ce n'est pas par hasard. Parmi eux figurent de nombreux parlementaires !

4. Face à un tel sacrifice du peuple zaïrois, il ne serait pas réaliste d'éviter que leurs autorités jouent un rôle clef dans ce conflit qui maintient l'Est du Zaïre dans une précarité socio-économique et chronique depuis le génocide de 1972.

5. Voilà pourquoi le CNDD fait appel à plus de compréhension à ceux qui auraient de quoi reprocher à Son Excellence le Maréchal MOBUTU. Qu'ils donnent priorité à la survie d'un peuple en perdition au Burundi où le génocide contre les hutu fait rage.

Pour le CNDD,
Jérôme NDIHO
Porte Parole